



LES TRAVAUX DE LA DÉVIATION DE CELLETES AVANCENT

Jean-Luc Brault, Vice-président du Conseil général chargé des routes et des bâtiments, participe ce lundi 5 janvier, au côté de Michel Contour, maire de Cellettes, à la réunion publique d'information sur l'avancement des travaux de la déviation de Cellettes.

Une déviation devenue indispensable au vu de l'évolution du trafic

Depuis 1975, la commune de Cellettes, située au Sud de Blois, dans la Vallée de la Loire, a connu une croissance démographique importante, le développement économique du bassin de Contres et l'ouverture des échangeurs de l'A85 à Chémery et à Saint-Romain-sur-Cher.

Avec ces évolutions, **le trafic a fortement augmenté sur la RD 956 et pas moins de 15 000 véhicules par jour empruntent cette route à Cellettes.**

Cela perturbe fortement la circulation en centre-ville, crée des nuisances sonores pour les riverains et une insécurité pour les traversées piétonnes. **Afin d'améliorer la situation, le Conseil général a décidé de réaliser une déviation à l'est de la ville de Cellettes**, entre le giratoire de la patte d'Oie au nord et la RD 956 au sud.

Le détail des travaux de la déviation de Cellettes



Les travaux se décomposent en 2 tronçons. Le premier a déjà été réalisé entre 2011 et 2012. Il s'agissait de la mise à 2x2 voies de la RD 765 du giratoire de la patte d'oie jusqu'au nord de Clénord (3,6 km). **Le deuxième tronçon correspond à la création d'une route nouvelle (3,4 km).**

La fin des travaux est prévue pour 2016.

La RD 765 (au nord) sera alors raccordée à la nouvelle déviation qui rejoint la RD 956 actuelle (au sud de Cellettes).

La déviation de Cellettes sera équipée de 6 ouvrages d'art dont le pont sur le Beuvron d'une longueur de 40 mètres.

Coût global de l'opération : 22 500 000 € entièrement financés par le Département.

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'avancement des travaux

Débutés en septembre 2013, les travaux du 2nd tronçon de la déviation de Cellettes ont commencé par la construction du premier pont (OA1) situé dans la partie sud de la forêt de Russy.

Ce pont permettra à terme de relier la RD 765 à la future déviation et de rétablir la circulation Nord/Sud de la RD 765 ainsi que la voie communale de la rôtisserie.

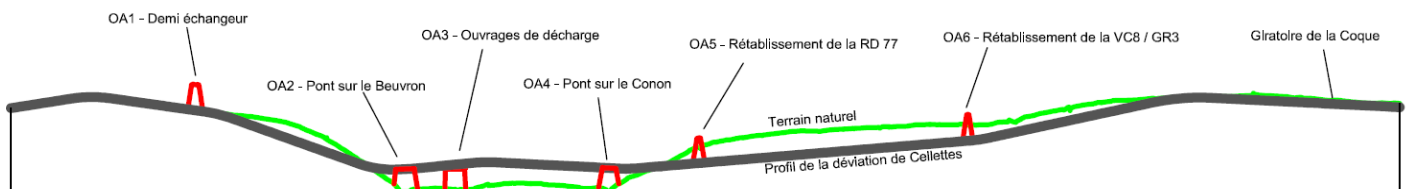


L'année 2014 était consacrée à la réalisation des 5 autres ouvrages d'arts :

- Pont sur le Beuvron (OA2) : livraison prévue mars 2015
- Ouvrages de décharge (OA3) : livraison prévue janvier 2015
- Pont sur le Conon (OA4) : livraison prévue janvier 2015
- Pont qui supporte la RD77(OA5) : livraison prévue avril 2015
- Pont qui supporte le GR3 et la VC8 (OA6) : livraison prévue avril 2015

Pendant ces travaux, la RD77, le GR3 et la VC8 **sont fermés à la circulation. Une déviation est mise en place par les services du Conseil général.**

Déviation de Cellettes - Profil en long



CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

En parallèle, la fin des travaux de réalisation du giratoire de la coque est prévue pour février 2015. Au niveau du giratoire de la Coque, l'organisation des travaux laisse ouvert l'accès de la rue d'Aulnière.

En 2015, il est prévu de réaliser : terrassements, couche de forme et assainissement.

Les structures de chaussée, les équipements de sécurité, ainsi que les aménagements paysagers seront réalisés en 2016 pour une **livraison complète de la déviation prévue à l'été 2016**.

Protection de l'environnement

Ce projet de déviation est réalisé dans le respect de l'environnement. Pour cela, **7 bassins de rétention seront disposés le long du tracé** pour récupérer les eaux pluviales et les pollutions accidentelles.

Les lisières des bois le long du Beuvron et du Conon seront reconstituées et les ouvrages hydrauliques ont été dimensionnés pour ne pas entraver les écoulements naturels.

Enfin, **environ 80% des matériaux extraits lors des terrassements seront valorisés et réutilisés sur le site** (traitement en couche de forme, constitution de merlons paysagers, terre végétale pour engazonnement).

CONTACT PRESSE

Amélie Lataste : 06 88 04 42 52 – 02 54 58 54 60 - amelie.lataste@cg41.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION – CONSEIL GÉNÉRAL DE LOIR-ET-CHER : 02 54 58 41 12